



Communiqué de presse

Le 23 décembre 2013

MÉTÉO : APPEL À LA PRUDENCE

VENTS VIOLENTS SUR LE DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

Dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 décembre, la Vendée devrait connaître un épisode de fortes rafales de vent, qui dépasseront par endroits les 100 km/h, et qui seront accompagnées de pluies régulières. Sur le littoral, notamment dans le secteur de la Baie de Bourgneuf, de fortes vagues pourraient déferler sur le rivage (Source Météo France).

Le Préfet de la Vendée appelle le public à la vigilance et à la prudence.

Des perturbations des réseaux d'électricité et de téléphone sont susceptibles de survenir et des dommages pourraient affecter les toitures, les cheminées et les arbres.

Les précautions à prendre :

Le Préfet invite la population, pendant toute la durée de l'alerte, à :

- Limiter ses déplacements et réduire sa vitesse sur route et autoroute (en particulier s'agissant de véhicules ou d'attelages sensibles aux effets du vent) ;
- ne pas s'engager à pied ou en voiture sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau ;
- limiter les promenades en forêt et sur le littoral ;
- faire preuve de vigilance face aux chutes possibles d'objets divers ;
- ne pas intervenir sur les toitures et ne pas toucher à des fils électriques tombés au sol ;
- ranger ou fixer tout objet sensible aux effets du vent ;
- s'agissant de la navigation : les professionnels de la mer sont invités à prendre toutes les précautions utiles et les plaisanciers à éviter de prendre la mer.

Pour toutes informations sur l'évolution des prévisions météorologiques, consulter le site internet de Météo France : www.meteofrance.com.

